

Creda
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LE DROIT DES AFFAIRES

un institut de prospective de la



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris



— PANTHÉON - SORBONNE —
UNIVERSITÉ PARIS 1 UNITÉ DE RECHERCHE FÉDÉRÉE
Régulation des activités économiques et sociales
Centre de recherche Sorbonne-Affaires

LES NOUVEAUX OUTILS DE LA MOBILITÉ DES ENTREPRISES EN EUROPE

Fusions transfrontalières, SE, SPE

en partenariat avec



Lundi 2 juin 2008, de 14^h à 19^h à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
27 avenue de Friedland – 75008 PARIS

14^h00 Ouverture

Didier KLING, *Président du Comité technique du CREDA, Membre de la CCIP*

14^h15 **LES FUSIONS TRANSFRONTALIÈRES**

Rapporteur :

Michel MENJUCQ, *Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

Discutants :

Michael BUTCHER, *General Counsel and Company Secretary, Veolia Environnement UK Limited*

François MARSHALL, *Directeur juridique de Chargeurs, Vice-Président du Cercle Montesquieu*

Colette NEUVILLE, *Présidente de l'Association de défense des minoritaires*

Denis VAN DEN BULKE, *Avocat à la Cour, Luxembourg, Bruxelles*

- Qu'apporte la Directive en termes de mobilité des entreprises ?
- Quelles catégories d'entreprises sont plus spécialement concernées ?
- Quelles sont les lacunes et les faiblesses de la Directive ?
- A-t-on besoin d'un autre outil ?

15^h30 Débat

LES FORMES COMMUNAUTAIRES DE SOCIÉTÉS : l'actuelle (la SE) et la prochaine (la SPE)

15^h45 ⇒ **LA SOCIETAS EUROPAEA**

Rapporteur :

Noëlle LENOIR, *ancienne Ministre, Avocat à la Cour, Présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC*

Discutants :

Reinhard DAMMANN, *Avocat à la Cour,*

Olivier DILLENSCHNEIDER, *Avocat à la Cour,*

Patrick THOUROT, *Directeur Général Délégué de SCOR,*

- Qu'apporte le Règlement en termes de mobilité des entreprises notamment ?
- Quelles catégories d'entreprises sont les plus concernées ?
- Quelles améliorations suggérer en vue du rapport de la Commission en 2009 ?

16^h45 Débat

17^h Pause

17^h15 ⇒ **LA SOCIETAS PRIVATA EUROPAEA**

Rapporteur :

Bernard FIELD, *Président de la Commission « Droit de l'entreprise » du MEDEF,*

Secrétaire général de Saint-Gobain

Discutants :

Pierre DELSAUX, *Directeur à la Commission européenne*

Dietmar HELMS, *Rechtsanwalt, Baker & McKenzie (Francfort)*

Federico PERNAZZA, *Professeur à l'Université La Sapienza (Rome), Avocat au Barreau de Rome*

- Qu'apportera le Règlement ?
- Quelles sont les entreprises visées ?

18^h15 Débat

18^h30 **Réflexions conclusives**

Guy HORMANS, *Doyen honoraire de l'Université catholique de Louvain-La-Neuve,*

Avocat au Barreau de Bruxelles

18^h45 Cocktail

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

CREDA

27 avenue de Friedland 75008 PARIS

Téléphone 01 55 65 72 93 – Télécopie 01 55 65 77 44

e-mail : creda@ccip.fr

<http://www.creda.ccip.fr>
